

par **Guillaume Savornin**  
directeur de la publication



## Turbulences aériennes

La catastrophe aérienne survenue le dimanche 10 mars 2019 révèle à quel point le principe de précaution sur un événement d'ordre mondial est générateur d'une crise majeure pour l'ensemble d'une filière.



**Sans qu'aucune expertise précise des causes de l'accident n'ait pu encore être conduite, la liste des pays qui ont interdit de survol leur territoire s'est considérablement allongée.** ¶¶

Quarante-huit heures après le crash du Boeing 737 Max 8 de la compagnie Ethiopian airlines et sans qu'aucune expertise précise des causes de l'accident n'ait pu encore être conduite, la liste des pays qui ont interdit de survol leur territoire s'est considérablement allongée. À tel point que ce modèle d'avion ne peut plus décoller en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

L'impact est considérable pour toute une filière : le titre de Boeing s'effondre en bourse ainsi que celui de ses fournisseurs. Pas moins de 30 entreprises françaises sont touchées. Le temps joue, comme souvent, contre les opérateurs. Ils sont mis en cause et leur réputation sera longue à réparer.

Boeing vit en ce moment une crise brutale d'une ampleur inédite. Bon courage à ses risk managers et à la cellule de crise pour affronter les turbulences du Boeing 737 Max 8! ■

### 3 EN BREF

#### RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 6 À Grasse, explosion de gaz puis feu dans un magasin
- 10 Le facteur humain toujours en pointe dans la panoplie des risques
- 12 RPS : agir sur les causes de stress
- 14 La bousculade d'Hillsborough
- 14 C'est arrivé
- 15 La fusillade de Columbine
- 16 La gestion de la crise sanitaire du virus A(H1N1)

#### DROIT

- 18 La responsabilité des secours publics en intervention
- 21 RGPD et vidéosurveillance : quels risques pour l'entreprise ?
- 24 Les entreprises doivent se doter d'un référent contre le harcèlement sexuel
- 25 Les normes récemment parues
- 26 Analyse du risque préalable aux travaux en hauteur
- 26 Clause d'exclusivité : les conditions de validité
- 27 TMD : les missions du conseiller à la sécurité
- 28 Veille réglementaire
- 31 Faut-il une formation spécifique pour manipuler les batteries ?

#### DOSSIER : CONTRÔLER LES FLUX ET LES ACCÈS

- 32 Le contrôle des accès n'est plus tabou
- 36 Un travail d'équipe pour gérer les flux

#### ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIES

- 38 Sécurité des chantiers : un marché dynamique
- 40 Risque chimique, de la prévention collective aux protections individuelles
- 43 Potentiel fumigène, des dangers à tous les étages

### 45 LIVRES ET AGENDA

Encarts assemblés : Lettre de réabonnement ; Denios  
Encart jeté : Préventica  
Crédit visuel couverture : Endstation Jetzt/Flickr/Cc  
Crédit visuels page 2 : Sdis06 ; Puhhha/Fotolia.com ; Greg-Chi-Pixabay License ; Zigmunds/Fotolia.com ; BSPP/Archives Face au Risque ; Laurent Mignaux/Terra ; Trueffelpix/Fotolia.com



**ÉDITEUR** CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1123 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** redaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : David Kapp. Rédacteurs : Gaëlle Carcaly, Eitel Mabouong. Secrétaire de rédaction : Martine Porez. **DIFFUSION ET ABONNEMENTS** Diffusion : Cécile Fabbroni. Abonnements : Élodie Artero 02 32 53 64 32 abonnements@faceaurisque.com. 10 numéros par an. France : 299 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Chef de publicité : Cécile Coffinet 01 44 50 57 77 pub@faceaurisque.com. **PRODUCTION** Fabrication : Sophie Gramond-Rault. Webmaster : Jérôme Fagnou. **MAQUETTE** Caractère B, 75017 Paris. **IMPRESSION** Corlet Imprimeur, 21 rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie.

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t. La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).

